

### FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : RHAC-2016-030
Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue
Service : Dotation et développement organisationnel
Objet : Besoin de main-d'œuvre – Direction des infrastructures
Date : 7 avril 2016

#### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Afin d'assurer le traitement des dossiers en regard des grands projets de la Ville, du plan triennal d'immobilisation, ainsi qu'aux nombreux projets de développement, il est requis de procéder au mouvement de main-d'œuvre ci-joint en annexe.

Comme prévu à la procédure déposée le 14 avril 2015 au comité exécutif, la Direction générale a validé cette demande et recommande ce besoin de main-d'œuvre. Ainsi, il est requis de procéder au mouvement de main-d'œuvre ci-joint en annexe.

#### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

#### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

À la suite de l'autorisation du conseil de la Ville.

#### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
EPA	1 vs budget adopté 2016 →	0,50	0,50	
Salaire (pour 2016, au prorata de l'entrée en fonction)		47 110 \$	96 350 \$	
Bénéfices marginaux		<u>11 306 \$</u>	<u>23 125 \$</u>	
Total		58 416 \$	119 975 \$	

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui pour 2016  Non pour 2017

#### Commentaires :

Pour l'année 2016, la ressource sera payée à même le règlement d'emprunt du projet de construction d'un bassin de rétention d'eaux usées à Saint-Romuald.

- Pour 2016, Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-2013-12-30, résolution CE-2015-02-74 Extra-comptable :1230-01
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :  
Pour l'année 2017, il faut prévoir un ajout au budget d'opération de 119 975\$. Cela aura un impact de 1 EPA versus le budget adopté 2016.

Commentaires

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants 2016 \_\_\_\_\_ 2017 \_\_\_\_\_ 2018 \_\_\_\_\_

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 11 / 04 / 2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE et CV du 11 avril 2016

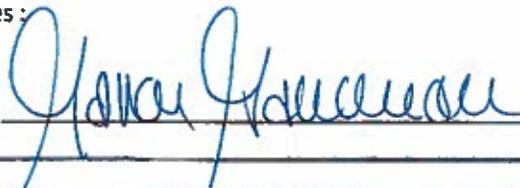
PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Louis Audet, chef de service	Avril 2016	Validation du besoin
Frank Savoie, conseiller financier	Avril 2016	Validation budgétaire

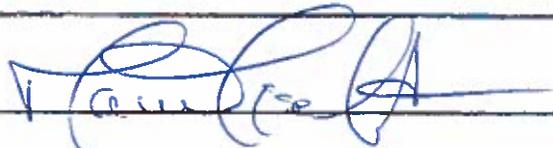
RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre précisés en annexe.

Liste des pièces jointes : Annexe 1

Préparé par : <u>Annie Deslandes</u>		Titre d'emploi : <u>Conseillère en gestion de talents</u>	
Recommandé par :			
<div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>			
Johanne Vaillancourt Chef de service DOT-DO	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 11 / 04 / 2016	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

Signature de la Direction générale :  Date : 20/04/16



## **ANNEXE 1 | RHAC-2016- 030**

**Il est requis de procéder aux mouvements suivants :**

### **DIRECTION DES INFRASTRUCTURES | SERVICE DU GÉNIE**

- 1) Créer un poste professionnel régulier à temps complet de conseiller en gestion de projets (infrastructures) - ingénieur (classe 8) à la Division de la gestion des infrastructures du Service du génie.**
  
- 2) D'autoriser la Direction des ressources humaines et de l'amélioration continue à procéder au comblement de tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.**